

le pamphlet

P É R I O D I Q U E I N D É P E N D A N T

Editorial

On n'entend plus parler du local de consommation de drogues, ouvert à Lausanne le 1^{er} octobre 2018 au Vallon, qui devait notamment permettre d'assainir la zone de la Riponne envahie par les toxicomanes, en dirigeant ces derniers vers un espace sécurisé.

Le 3 avril 2022, un article de *Lausanne Cités*¹ attirait l'attention du public sur les dysfonctionnements qui épuisaient le personnel du fameux local – trafic de drogue, accueil de mineurs illégal, une agression au moins, selon plusieurs employés. A la suite de cette publication, la Ville de Lausanne décidait de faire procéder à un audit, dont les résultats devaient être connus avant l'été².

Il semble que le rapport du «pres-tataire externe» chargé de fournir «une appréciation neutre et objective des griefs formulés» soit resté confidentiel. En tout cas, j'ai vainement cherché sur

internet le «bilan globalement positif» que nous servent habituellement les «experts» dans ce genre de situation.

Un an plus tard, à savoir le 6 avril 2023, la presse annonce que «la Ville ouvrira cet automne un nouvel Espace de consommation sécurisé à la Riponne». Mais, cette fois, les autorités déclarent martialement qu'«aucune consommation ne sera tolérée dans l'espace public et les toilettes». C'était donc toléré jusqu'ici.

Croit-on vraiment chez nos édiles que les «quatre intervenants socio-sanitaires» et l'unique «agent d'accueil et de sécurité» qui seront sur place de 15h.30 à 21h.30 six jours sur sept suffiront à maintenir la discipline?

En fait, on se trouve devant un constat: la politique de la Ville en matière de toxicomanie et le local de consommation du Vallon n'ont

pas tenu leurs promesses et constituent un échec retentissant.

Mais les idéologues qui président aux destinées des Lausannois ne sont capables ni de tirer un bilan objectif de leurs actions ni de reconnaître leurs échecs pour en corriger les effets. Ils se contentent de récidiver en espérant contre tout bon sens que ce qui a échoué au Vallon obtiendra des résultats mirobolants à la Riponne.

Que le contribuable lausannois se console toutefois: la nouvelle structure ne lui coûtera que 1,78 million par année.

Mariette Paschoud

¹ <https://www.lausannecites.ch/le-journal/lausanne/le-local-dinjection-du-vallon-fait-lobjet-de-graves-accusations>

² <https://www.lematin.ch/story/audit-prevu-sur-le-fonctionnement-du-local-dinjection-254782146430>

Ne dites pas...

A propos d'un ballon chinois espion ou égaré:

Ne dites pas: «Selon des responsables du Pentagone, le ballon était entré dans l'espace aérien

américain une première fois le 28 janvier au-dessus de l'Alaska, avant d'entrer au Canada le 30 janvier, puis de **re-rentre** dans l'espace aérien américain au niveau de l'Idaho, dans le nord-

ouest des Etats-Unis, le 31 janvier, soit mardi.» Dites: «Selon des responsables du Pentagone, le ballon était entré dans l'espace aérien américain une première fois le 28 janvier au-dessus de

l'Alaska, avant d'entrer au Canada le 30 janvier, puis de **rentrer** dans l'espace aérien américain au niveau de l'Idaho, dans le nord-ouest des Etats-Unis, le 31 janvier, soit mardi.»¹

A défaut d'être correct, le verbe *re-rentrer* aurait un sens si

l'auteur de l'article cédait à l'insupportable mode qui consiste à faire *rentrer* des gens ou des objets dans des lieux où ils pénètrent pour la première fois. Mais il n'en est rien, puisque le ballon était préalablement *entré* dans l'espace aérien américain avant d'*entrer* au Canada.

On nage dans l'absurdité.

Le pinailleur

¹ <https://www.24heures.ch/la-chine-fustige-lusage-de-la-force-par-les-etats-unis-332378083500>

Forêt climatique contre dérèglement tropical

Forêt tropicale: la plupart des crédits carbone achetés par les entreprises «ne valent rien». [...] Plus de 90% des crédits carbone liés à des projets de reforestation certifiés par l'ONG Verra, un des standards de référence de ce marché, ne valent rien, selon une analyse publiée par The Guardian et Die Zeit [...].

L'article que nous citons ici a paru dans *Le Temps* au début de cette année. Nous l'avons imprimé, gratifié de quelques notes manuscrites puis posé sur un coin du bureau, parmi les textes que nous jugeons suffisamment dignes d'intérêt et que nous exhumons parfois à l'approche d'un délai rédactionnel. Le sujet est toujours d'actualité: la politique climatique suisse, comme celle d'autres pays occidentaux, repose en partie sur cette possibilité offerte aux entreprises d'acheter des crédits carbone à l'autre bout du monde. Normal: quand on a déjà pris des mesures draconiennes pour réduire au minimum les émissions de CO₂ chez nous, et que des «experts»

péremptoires nous somment d'en faire encore davantage, on est forcément tenté d'aller réduire ces émissions là où c'est encore possible – par exemple dans les forêts tropicales, où les arbres replantés, ou non arrachés, absorberont une certaine quantité de carbone.

La gauche déteste cette pratique, car son objectif est d'affaiblir ici même ce qui reste du dynamisme économique occidental, et non de traquer les émissions de CO₂ tout autour du monde. Lorsque des «enquêteurs» médiatiques nous affirment que la plupart des crédits carbone ne sont que de la poudre aux yeux, notre première réaction est d'y voir une simple propagande du lobby écologiste et de sa volonté obsessionnelle de discréditer toute mesure écologique prise à l'étranger. La gauche ne peut tout simplement pas être objective et honnête sur cette question.

Mais, en face, chez ceux qui vendent à prix d'or des certificats correspondant à des bouts de clôture autour d'une quinzaine

d'arbres que personne n'a jamais touchés depuis deux cents ans, en prétendant que ladite clôture empêche ainsi la déforestation et que cela suffit pour absoudre Easyjet et Ryanair, n'y a-t-il aucune tentation d'abuser de ces bonnes affaires?

En réalité, nous sommes face à un système où chacun a intérêt à mentir.

Nous n'en serions évidemment pas là si le réchauffement climatique – ou le dérèglement climatique, comme on l'appelle désormais pour éviter les moqueries en période de grand froid – n'avait pas été érigé en dogme religieux, indiscutable et terrifiant, dominant chacun de nos gestes quotidiens. *Quand je me réveille le matin, est-ce que je nuis au climat? Quand je prends ma douche, est-ce que je nuis au climat? Quand je sors faire mes courses, est-ce que je nuis au climat? Quand je me gratte le nez, est-ce que je nuis au climat?* Les psychoses collectives aboutissent toujours à des situations absurdes et malsaines dont

ne profitent que les esprits malhonnêtes.

Tout au plus peut-on s'amuser de la conclusion de l'article, lorsque les écolos commencent à se

demander si, en poussant les entreprises occidentales à douter des certificats CO₂ et à s'en détourner, on ne va pas finalement accentuer la déforestation tropicale! Là encore, l'idéologie ne

produit que des résultats absurdes.

Pollux

Attention au Chat

On ne parle plus que de cela sur les réseaux sociaux: l'intelligence artificielle (IA) est arrivée dans nos foyers et semble partie pour s'y faire une place de choix. On ne mesure probablement pas encore bien à quel point il s'agit d'un changement important, qui va modifier nombre d'habitudes et bouleverser le paysage du marché du travail.

Le fameux Chat GPT est un outil capable de répondre à un nombre incalculable de demandes en recherchant, classant et organisant des éléments péchés dans sa base de données. Vous pouvez lui demander une liste de sujets d'articles sur un thème donné, de vous organiser un périple en Scandinavie, de vous créer le code HTML d'un site internet ou de vous pondre un plan de marketing pour votre entreprise, le tout en quelques secondes. Petit bémol, ses connaissances s'arrêtent pour le moment en 2021, car il n'accède pas pour ses réponses à un moteur de recherche en ligne du type de Google.

Comme toutes les nouveautés révolutionnaires, l'intelligence artificielle suscite de nombreuses questions et plus encore de craintes. Quels sont les emplois

qui, à court terme, seront remplacés par la machine pensante? Comment contrôler que les travaux académiques sont des productions personnelles? Quels risques présente l'IA en termes de protection des données personnelles? Comment s'assurer que tout cela ne va pas nous exploser à la figure dans le style Skynet¹?

Tout d'abord, les experts s'accordent à dire que le bidule n'est pas encore au point et qu'il peut se planter en beauté dans ses réponses. Mais, comme il ne cesse d'apprendre, ce défaut devrait aller en s'amenuisant. Ensuite, comme il s'agit d'un robot et que sa fonction consiste à recompiler des données existantes, il est, et restera, incapable de faire preuve de créativité. Pour apporter une solution à un problème, il ne pourra qu'indiquer ce qui a déjà été fait. Il pourrait écrire en imitant le style de Victor Hugo, mais ne pourra en aucune manière créer un style propre. En résumé, l'IA ne peut pas être originale.

Se pose aussi la question de la manipulation des réponses du robot grâce à la sélection du contenu de la base de données. Imaginons que l'on veuille

promouvoir un certain type d'idéologie, au hasard le féminisme, il suffirait d'introduire dans l'équation toutes sortes de contenus tendancieux pour que la machine les recrache sans états d'âme. Le robot ne peut pas faire preuve d'esprit critique, il n'a pas d'opinions.

Quels sont les métiers en danger? Probablement certains des plus prestigieux, ceux qui demandent des années d'études pour la quantité de connaissances qui doivent être apprises, mais pour lesquels l'empathie et l'originalité ne sont pas de mise. Je pense notamment aux médecins et aux avocats². Un diagnostic ou un procès se résolvent au moyen de données objectives; la machine peut le faire. A terme, lorsque le programme aura été implanté dans des robots humanoïdes, les métiers les plus pénibles seront également rayés de la liste. Il nous restera les activités impliquant la créativité et le contact humain.

Le processus de transformation du marché du travail et de la productivité, amorcé par l'arrivée d'internet, est sur le point de s'accélérer et il faut nous y préparer. Je pense notamment à la façon

dont il nous faudra modifier fondamentalement l'enseignement. Il n'est déjà plus nécessaire aujourd'hui d'apprendre par cœur de grandes quantités de connaissances que l'on peut trouver en quelques secondes sur Google.

Bricole

Mauvais genre

«Comme je ne me perçois ni comme un homme, ni comme une femme, je vous prie de vous adresser à moi en tant que personne non binaire, à savoir en utilisant le pronom iel.»

Ce genre de phrase s'entend de plus en plus, et mes enfants ont dans leur entourage plusieurs individus, généralement des jeunes filles, qui prétendent être non binaires. Pour nos lecteurs qui seraient heureusement isolés depuis de nombreux mois du monde extérieur, les chanceux, les personnes non binaires sont celles qui ne s'identifient à aucun des deux sexes de la nature. Ils sont autre chose, et ce qu'ils sont reste donc un mystère.

Je ne vais pas m'étendre aujourd'hui sur la sotte distinction entre sexe et genre pour ne faire qu'une remarque. Lorsqu'une personne pèse 30 kilos et se perçoit comme étant grosse, tout le monde comprend qu'elle souffre de troubles mentaux et on l'envoie consulter un psychiatre.

Je n'ai rien à ajouter.

Mi.P.

Mais combien indispensable se révèle l'apprentissage de l'esprit critique vis-à-vis de cette avalanche d'informations! Comment utiliser ces nouveaux outils pour résoudre des problèmes concrets? Et, finalement, comment parvenir à communiquer de manière efficace et harmonieuse avec les autres êtres humains?

On en revient aux fondamentaux: philosophie, mathématiques et langues.

Michel Paschoud

Chasse aux sorcières?

Ça y est! L'ancien président Donald Trump, qui, jusqu'ici, avait réchappé de toutes les accusations portées contre lui par ses adversaires, a enfin été inculpé¹. On nous dit qu'il traîne de nombreuses casseroles, mais en l'occurrence et en attendant mieux, il est accusé de fraude dans les comptes de sa campagne électorale de 2016 pour avoir versé en cachette 130'000 dollars prélevés sur son budget de campagne à une actrice pornographique avec qui il aurait eu une brève liaison. Il lui fallait, nous dit-on, acheter le silence de l'«artiste».

Je suis prête à croire que M. Trump n'est pas un enfant de chœur. Mais je doute que ce soit un imbécile. Or il faudrait l'être pour espérer faire cesser un chantage au moyen d'une somme aussi dérisoire, quand on dispose d'une fortune de 2,5 milliards de

¹Skynet est un élément de la série de films «Terminator», dans lesquels, dans un futur proche, les robots se rebellent et cherchent à exterminer l'espèce humaine.

²Afin de ne pas être mal interprété, je précise que mon propos n'est pas de dire que les médecins et les avocats ne sont ni originaux ni empathiques en général, mais que ces qualités ne sont pas indispensables dans l'exercice de leurs métiers et que, si on a les éléments d'information nécessaires, on peut poser un diagnostic ou gagner un procès sans avoir vu son patient/client.

dollars². Tenons la chose pour vraie, cependant, puisqu'un procureur – démocrate – le dit. Admettons pour la même raison que le candidat républicain au poste de quarante-cinquième président des Etats-Unis a confondu, en 2016, ses comptes personnels avec ses comptes de campagne. Toutes proportions gardées, il se trouverait dans une situation comparable à celle d'un entrepreneur détenteur d'une fortune personnelle de 250'000 francs qui, au lieu d'utiliser ses propres fonds, se servirait dans la caisse de son entreprise sous prétexte qu'un maître chanteur lui réclame 13 francs pour prix de son silence. Ce serait très vilain, ce serait immoral, ce serait malhonnête, ce serait condamnable, ce serait punissable, mais ce serait considéré comme un péché véniel. Chez Donald Trump, c'est un péché mortel.

Une qui n'est pas maligne, en tout cas, c'est «l'actrice de films pour adultes», selon l'expression pudique d'un présentateur de la TV espagnole, qui n'a pas profité de l'occasion pour s'en mettre plein les poches. A quoi sert-il d'avoir sous la main un citron milliaire à presser si on n'en extrait qu'une gouttelette? Je ne me risquerai pas à des hypothèses «complotistes», mais je trouve cette modération bien étrange...

En tout état de cause – et je ne suis de loin pas la seule à poser la question – on ne peut s'empêcher de se demander si, comme il le prétend, Donald Trump n'est pas victime d'une chasse aux sorcières.

En effet, le souci de moralité qui habite le monde politique et judiciaire démocrate américain en ce moment paraît quelque peu suspect.

En cherchant bien, avec la volonté de nuire, on trouve toujours quelque chose de pas très joli

dans la vie d'un individu, en particulier dans la jungle électorale qu'est le monde politique.

Même si la liaison du président John Kennedy avec Marilyn Monroe relevait des ragots de gazettes, que n'en aurait-on pas tiré si on avait voulu éjecter JFK de la Maison Blanche avant son assassinat?

La liaison du président Bill Clinton avec Monica Lewinski n'aurait-elle pas abouti à la destitution du volage si on avait vraiment souhaité le renvoyer à ses chères études?

Les errements des familiers du président Biden n'éclabousseraient-ils pas ce dernier si on voulait l'envoyer sucrer les fraises dans le Delaware plutôt que le laisser se représenter en 2024?

Je ne pense pas que Donald Trump soit meilleur ou pire que les précédents, mais il souffre d'une tare rédhibitoire: il prétend

briguer de nouveau la présidence l'année prochaine et ses chances de succès sont tout sauf négligeables. Il importe donc de le rendre inéligible.

La compétition qui oppose un vieillard démocrate tremblotant, dont certaines mauvaises langues prétendent qu'il est gaga, et un vieillard républicain irrévérencieux, dont d'autres mauvaises langues disent qu'il est fou, a quelque chose de comique et de désolant.

On se prend à souhaiter qu'à partir d'un certain âge les politiciens cessent de s'accrocher au pouvoir et laissent la place aux générations suivantes, dont les membres, à défaut d'être meilleurs, auront, faute de temps, accumulé moins de casseroles.

M.P.

¹ **20 minutes** du 6 avril.

² <https://www.forbes.com/sites/danalexander/article/the-definitive-net-worth-of-donaldtrump>

Deux initiatives pour la vie

En janvier 2022 étaient lancées par les milieux conservateurs deux initiatives destinées à limiter dans notre pays le recours à l'avortement: l'initiative «La nuit porte conseil» et l'initiative «Sauver les bébés viables».

Dans le premier cas, il s'agit d'inscrire dans la Constitution un délai de réflexion d'un jour au moins, pour la candidate à l'avortement,

après un entretien médical sérieux et la réception d'une documentation d'information sur les solutions de rechange et les aides à disposition. En fait, cette possibilité existe déjà chez les médecins consciencieux, mais elle ne figure pas expressément dans le code pénal, qui stipule simplement que «le médecin doit au préalable s'entretenir lui-même

de manière approfondie avec la femme enceinte et la conseiller» (art. 119 al. 2). Dans le second cas, le but est d'interdire le recours à l'avortement lorsque l'enfant à naître est déjà apte à vivre hors du ventre de sa mère avec le secours de la science moderne, comme c'est le cas pour les grands prématurés.

Bien entendu, ces objectifs très modérés, qui devraient sembler de simple bon sens à toute personne dotée d'une cervelle bien faite, font hurler les adeptes de l'avortement entièrement libre jusqu'à la veille de l'accouchement. Pour ces défenseurs du droit inconditionnel à l'avortement, l'élimination du «parasite» sert simplement à protéger la santé de la femme, tout comme le premier ver solitaire ou le premier appendice venu doit être éliminé pour préserver le bon fonctionnement de l'organisme humain.

Nous n'avons pas abordé le sujet de ces initiatives au moment de

leur lancement, car l'expérience montre que l'envoi de listes de signatures – il en va différemment de la récolte directe, bien entendu – au début de l'opération est prématuré: beaucoup de gens ont tendance à mettre le document de côté, considérant qu'ils ont bien le temps de signer, puis oublient.

Mais maintenant, le temps presse: le délai de récolte des signatures, validations comprises, tombe le 21 juin. Il faut donc signer maintenant et renvoyer les listes tout de suite, même si elles ne sont que partiellement remplies.

Nos lecteurs trouveront dans ce numéro des listes déjà prêtes à imprimer, ce qui leur épargnera la peine d'en chercher sur internet – nos quelques «lecteurs papier» recevront une liste déjà imprimée.

Il faut en être conscient: si on ne met pas le holà aux exigences toujours croissantes des militants du «droit» à l'avortement, il ne s'écoulera pas beaucoup de temps avant que le «droit» à l'infanticide ne soit réclamé, puis obtenu.

M.P.

Banques, finance et confusions

Beaucoup de crétineries se publient à propos des dérives du secteur bancaire, en particulier les critiques acerbes de ce qui mine Credit Suisse depuis une trentaine d'années¹. Le problème que posent les banques débri-dées actuelles n'est ni de servir des clients privés et commerciaux, ni de s'occuper des finances des entreprises (*corporate finance*) mais bien celui du rôle qu'elles jouent dans les investissements qu'elles font pour elles-mêmes, notamment les «produits financiers (sic)» qu'elles mettent sur le marché dans cette seule intention.

Une banque sert à faire circuler de l'argent, à garder l'épargne des uns pour la prêter aux autres,

crédits hypothécaires inclus. Ce banquier-là est plus comptable qu'aventurier. En *corporate finance*, une banque fournit des services aux entreprises afin qu'elles puissent être capitalisées, en bourse ou hors bourse, obtenir du crédit, contracter des emprunts ou structurer le côté financier de fusions ou d'acquisitions. Ce banquier-là doit bien connaître la vie des entreprises et les marchés des capitaux. La gestion de fortune est un autre service, avant tout pour garder en dépôt des portefeuilles privés ou collectifs (caisses de pension), conseiller les clients pour leurs placements ou même exécuter des mandats de gestion. Voilà ce que j'en comprends, et aussi que les exigences vertes, arc-en-ciel

et autres (ESG) y mettent une dose de folie².

Cependant cela ne limite plus à cela. C'est lorsque ces banques se sont muées en instituts financiers, faisant en quelque sorte concurrence aux banques nationales d'émission de monnaie, que cela a commencé à se gêner. La sélection des personnes pour diriger ces entités a été influencée par la poursuite de cet objectif; il n'est donc pas étonnant que les mauvais choix se soient répétés sans cesse et avec obstination.

Ayant été moi-même actif dans une industrie fabriquant des produits de nature matérielle, colorés ou non, odorants, toxiques, solides ou liquides, donc très

concrets, j'ai vu arriver des producteurs de salon offrant des «produits» faits de papier écrit à l'encre sympathique.

A cette même époque, les habituels cabinets de conseil d'entreprise vinrent nous enseigner que notre matérialité n'était pas pertinente et que notre positionnement marketing devait se concevoir comme un service rendu, la propulsion d'un navire plutôt qu'un diesel marin ou la santé et l'hygiène des cultures plutôt qu'un kilo d'insecticide. Cela eut son utilité, nous faisant repenser la relation avec nos clients, mais aussi relativisant l'importance stratégique de la production qui pouvait donc être délocalisée.

Il est toujours curieux d'observer les cupesses sémantiques, très à la mode ces derniers temps: alors donc que nos biens manufacturés devenaient des services, les banques s'inventaient des produits comme s'il s'agissait de petits pains. Ce qu'elles n'ont jamais compris, c'est que leurs produits sont dangereux – toxiques et explosifs – non seulement pour les utilisateurs mais aussi pour les producteurs. Nous savons cela dans l'industrie chimique, pas les banquiers dans leurs officines.

Autre incompréhension: l'idée du sans limite. Dans une conférence donnée à Bâle il y a quelques années, Thomas Jordan, l'actuel directeur de la Banque nationale suisse, avait montré qu'une banque d'émission ne pouvait

jamais se trouver en situation de faillite puisque, par privilège exclusif de l'Etat, elle est en tout temps en mesure de produire des liquidités, ce qui s'appelle communément faire jouer la planche à billet. Son bilan pourrait donc s'enfler à l'infini, quelles que soient les conséquences pour l'économie. L'ingénieur chimiste se demande comment cela est vraiment possible, tout processus ne pouvant pas créer plus de biens que les ressources qui y auront été introduites. C'est matériellement et thermodynamiquement impossible, sauf si l'on triche en apportant un soutien extérieur que l'on prend soin de cacher ou en diluant les richesses par l'inflation. Le banquier d'investissement ne connaît donc aucune limite. Il crée des produits dont la définition est tellement absconse qu'il faut douter de toute réalité de leur contenu. Ce ne sont plus seulement les banques nationales qui créent de la monnaie et en contrôlent la quantité mais c'est tout le système financier qui fait de la cavalerie. Deux personnes qui la pratiqueraient seraient punies pénalement, un système qui vit de cela sous le couvert d'une autorité de régulation est loué pour la «valeur» qu'il créerait ainsi. Ponzi ne faisait pas pire.

Régulation impossible: le Crédit Suisse d'avant le 19 mars 2023 disposait de 14% de fonds propres, bien au-dessus des exigences américaines ou

européennes. Cela ne l'a pas empêché de se trouver sous la menace d'un manque de liquidité, au bord même de la faillite. Aurait-on oublié que l'on peut disposer de 100% de fonds propres et néanmoins se trouver en défaut de paiement? Aurait-on aussi oublié que, dans ce ratio, le 100 de cent pour cent n'est qu'une évaluation prophétique de la valeur d'un bilan? Pourtant une grande partie du personnel des banques et les centaines d'agents des autorités de régulation financière (SEC, FINMA, FCA, AMF, AEMF, etc.) sont confortablement payés pour pratiquer un intense ping-pong où tout ça est mesuré et vérifié (*compliance*) plusieurs fois, sans rien empêcher; pourtant ce système régulé abrite les causes de ses propres désordres. A quoi donc servent tous ces agents, à s'escroquer en couronne?

La notion même de produit financier fait aussi problème. Si les obligations et les actions sont assez clairement définies, ce n'est pas du tout le cas du reste. C'est d'ailleurs pourquoi la dernière page des prospectus qui décrivent ces ectoplasmes est une litanie en charabia juridique qui spécifie en lettres microscopiques tout ce qu'il ne faut pas comprendre et, surtout, désigne qui n'est en rien responsable pour la marchandise avariée.

Les «futurs», ventes ou achats à terme, sont pourtant une nécessité pour bien des secteurs d'affaire, surtout l'agriculture, et

devraient n'être que cela: une assurance pour le prix d'achat ou de vente d'une commodité qui n'est pas encore disponible (mise en culture saisonnière) ou qui est mise en stock après récolte et dont le besoin ne se manifestera que plus tard. L'étymologie de *hedging* (tailler la haie) provient de ce secteur agraire. Tous les fermiers du Middle West ont dans leur bureau ou sur leur tracteur un écran où suivre les cours à terme au Chicago Board of Trade du maïs, soja ou blé, sans oublier le bioéthanol et ses subventions, autre poison économique.

Mais au-delà de cette nécessité existentielle pour ces secteurs peu nombreux, quelle contribution à la prospérité générale de l'économie font les instruments dérivés, et dérivés de dérivés, que sont les options, combinaisons de *call* ou *put*, *Credit Default Swap* (francophonie absente) ou *Contracts for Difference*? Les calculs

savants de la valeur (sic) d'options ayant valu le Prix Nobel de l'économie à des gourous harvardiens ne sont pas obsolètes, ils n'ont jamais eu de validité. Certes, les échanges à haute fréquence de ces instruments financiers contribuent à multiplier les volumes des échanges dans les bourses et à faire tourner des liquidités scripturales, mais il reste à démontrer qu'ils enrichissent d'autres personnes que les gérants de ce casino. Il est donc, à mon avis, nécessaire d'ériger une muraille de Chine pour séparer ce monde de celui de la banque au service de l'économie, de faire renaître partout un *Glass-Steagall Act de 1933*. Le métier de banquier redeviendra ennuyeux et restera profitable, le trading correspondant aussi. Celui de l'illusion financière pourra être totalement dérégulé puisque chacun restera libre de s'y perdre à ses propres risques. Les acteurs actuels s'opposent vivement à cette séparation car ils savent qu'à

défaut de pouvoir piquer les épargnes solides des gens normaux pour alimenter leurs chaudières, leurs affaires risquent bien de ne plus prospérer. Qu'il en soit ainsi! Le capitalisme sauvage restant bien confiné dans son zoo, le civilisé restera ouvert et accessible au plus grand nombre et en toute honnêteté.

Michel de Rougemont

<https://blog.mr-int.ch/?p=9542>

¹ Exemple: [Credit Suisse: la fête est finie - Le Temps](#)

² Rougemont, M. de (2021) [La grande illusion du sauvetage de la planète par une remise à zéro. Comment les cercles économiques et financiers se laissent convaincre avec complaisance](#). MR-int.

Article original publié sur [Anti-presse](#), un magazine en dehors des clous.

Le Pamphlet

Case postale 998, 1001 Lausanne

courrier@pamphlet.ch

CCP: 10-25925-4

Directeur de publication:

Michel Paschoud

ISSN 1013-5057